

# I - LA POPULATION DES PAYS DU NIARI D'APRÈS L'ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET LES RECENSEMENTS DE LA MISSION DÉMOGRAPHIQUE DU CONGO EN 1960-61

La Mission démographique du Congo dirigée par des statisticiens de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) a effectué en 1960-61 :

- une enquête démographique par sondages sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des deux villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Cette enquête comporte également un recensement exhaustif de la population à Dolisie et à Kayes-Jacob ;

- un recensement exhaustif de la population de Brazzaville. Pointe-Noire avait été recensée en 1958-59.

Les résultats définitifs des recensements et de l'enquête ont fait l'objet de publications que l'on peut se procurer à Brazzaville et à Paris, au ministère de la Coopération.

On trouvera ici les données de l'enquête applicables aux pays du Niari, ainsi que les principaux résultats du recensement de Dolisie et de Kayes-Jacob. On les a complétés, à titre de comparaison, par quelques extraits des recensements de Brazzaville et de Pointe-Noire.

## A - LA PREPARATION DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE 1960-61.

L'ensemble du territoire national a été divisé en douze strates :

- strates 1 à 9 : villages coutumiers de moins de 500 habitants
- strate 10 : villages coutumiers de plus de 500 habitants
- strate 11 : centres extra-coutumiers de plus de 500 habitants
- strate 12 : ville de Dolisie, recensée exhaustivement.

La population administrative des strates 1 à 9 était en 1960 de 535 680 personnes, groupées en 4 440 villages.

Fait au 1/10<sup>e</sup> le sondage a porté sur 55 155 personnes.

La population administrative de la strate 10 était en 1960 de 20 995 personnes, dont 8 460 ont été enquêtées (sondage supérieur à 25 %).

La population administrative de la strate 11 était en 1960 de 52 215 personnes, dont 33 145 ont été enquêtées (sondage supérieur à 60 %).

Les pays du Niari comprennent :

- une fraction de la strate 2 : partie forestière de la sous-préfecture de Kibangou, dans le Mayombe :

population administrative	2 966 personnes	23 villages
"	enquêtée	270 "

- la strate 3 : sous-préfectures de Komono, Zanaga, Bambama, Mossendjo, considérées comme entièrement forestières, partie forestière des sous-préfectures de Divénié, Sibiti et Mouyondzi :

population administrative	105 535 personnes	999 villages
"	enquêtée	11 825 "

- la strate 4 sauf la sous-préfecture de Mindouli<sup>(1)</sup>, soit : les sous-préfectures de Kimongo, Loudima, Dolisie, Madingou, Jacob, M'Fouati et Boko-Songo, considérées comme zone de savane, et les zones de savane dans les sous-préfectures de Kibangou, Divénié, Sibiti et Mouyondzi :

population administrative 68 310 personnes 620 villages  
(Mindouli exclu)

population enquêtée 7 385 "  
(Mindouli exclu)

Au total pour les pays du Niari (villages de moins de 500 habitants)

population administrative 176 820 personnes 1 642 villages

population enquêtée 19 480 "

La strate 12 : Dolisie, appartient évidemment aux pays du Niari, qui comprennent en outre une partie des strates 10 et 11, soit :

strate 10 (villages coutumiers de plus de 500 habitants)

population administrative

dans l'étendue de la strate 3 : 6 737 personnes (10 villages)

dans l'étendue de la strate 4 : 1 417 personnes ( 2 villages)

population enquêtée : 1 564 et 913 personnes

strate 11 (centres extra-coutumiers)

population administrative

dans l'étendue de la strate 3 : 7 081 personnes (9 villages)

dans l'étendue de la strate 4 : 12 437 personnes (10 villages)

population enquêtée : 7 081 et 8 077 personnes.

Place des pays du Niari dans l'enquête démographique :

	ensemble du pays (1)	pays du Niari (2)	% $\frac{2}{1}$
strates 1 à 9			
population administrative	535 680	176 820	31,0
" enquêtée	55 155	19 480	35,3
strate 10			
population administrative	30 995	8 154	26,6
" enquêtée	8 460	2 478	29,0
strate 11			
population administrative	52 215	19 518	37,4
" enquêtée	33 145	15 158	45,4
strate 12			
population administrative	9 500	9 500	100
" enquêtée	9 500	9 500	100
Total			
population administrative	628 390	213 992	34,0
" enquêtée	106 260	46 616	43,8

Le rapport entre la population administrative et la population enquêtée, sur l'ensemble des strates, est de 17 % pour le pays entier et de 21 % pour les pays du Niari, qui ont donc bénéficié d'un taux de sondage particulièrement favorable.

-----

(1) Dans cet exposé strate 4 voudra toujours dire : strate 4 de l'enquête moins la sous-préfecture de Mindouli.

D'après l'enquête, enfin, les pays du Niari comprennent :

1 642 villages de moins de 500 habitants sur 4 442 pour le pays

12 " plus " sur 50 "

19 centres extra-coutumiers sur 53 "

Parmi ces dernières figurent les centres de Kayes-SIAN et de Jacob Gare (population administrative 1 464 et 3 225 personnes en 1960), recensés exhaustivement et qui forment aujourd'hui la Commune de Jacob.

L'enquête a permis d'établir, dans l'ordre géographique de chacune des strates 1 à 9 la population totale en 1961, ce qui permet des comparaisons avec les recensements administratifs antérieurs.

Examinons ces résultats pour les pays du Niari.

## B - LA POPULATION AFRICAINE DES PAYS DU NIARI EN 1961 D'APRES L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE.

### a) Strate 2.

résultats d'ensemble pour les villages de moins de 500 habitants :

population administrative 18 525 hab  
" d'après l'enquête 16 925 "

L'enquête montre que la population de ces villages est en réalité moins nombreuse que celle des recensements administratifs. Ce caractère s'applique d'ailleurs à toutes les strates du Congo. On note un dépeuplement progressif des petits villages. Pour cette strate la perte atteint : 8,6 %.

Appliqué à la population administrative de la fraction de cette strate qui intéresse les pays du Niari (la partie forestière de la sous-préfecture de Kibangou), ce taux donne :

$$2\,977 - \left( 2\,977 \times \frac{8,6}{100} \right) = 2\,721 \text{ habitants.}$$

### b) Strate 3.

	population administrative	population d'après l'enquête	différence
Villages de moins de 500 hab.	105 534	102 579	- 2,8 %
Villages coutumiers de 500 hab. et +	6 737	5 890	- 12,6 "
Centres extra-coutumiers	7 081	9 310	+ 31,5 "

On remarque que les recensements administratifs sous-estimaient également la population des gros villages coutumiers, mais sous-évaluaient celle des centres extra-coutumiers. C'est le cas d'ailleurs pour l'ensemble du pays.

### c) State 4.

Pourcentages de variation pour l'ensemble de la strate :

Villages de moins de 500 hab.	- 12,4 %
Villages coutumiers de 500 hab. et +	- 28,6 -
Centres extra-coutumiers	+ 33,0 -(1)

Appliqués à la partie de la strate 4 qui intéresse les pays du Niari, ces taux donnent :

	population administrative	population d'après l'enquête
Villages de moins de 500 hab.	68 310	59 840
Villages coutumiers de 500 hab. et +	1 417	1 012
Centres extra-coutumiers	12 437	17 085
dont Kayes-Jacob	4 689	7 617
autres centres	7 748	9 468

(1) Ce taux doit être nuancé, il s'élève à 62,4 % pour Kayes-Jacob (recensement exhaustif), et à 22,2 % pour les autres centres.

d) Strate 12.

La population administrative de la ville de Dolisie, comptée pour 9 500 personnes, atteignait 12 266 habitants lors du recensement exhaustif.

On peut tirer de ces données le chiffre total de la population dans les pays du Niari en 1960-61 :

	Strate 2	Strate 3	Strate 4	Strate 12	Total
Villages de moins de 500 hab.	2 721	102 579	59 840	-	165 140
Villages coutumiers de 500 hab. et plus	-	5 890	1 012	-	6 902
Centres extra-coutumiers	-	4 310	17 085	-	26 395
Ville de Dolisie	-	-	-	12 266	12 266
<b>Total</b>	<b>2 721</b>	<b>117 779</b>	<b>77 937</b>	<b>12 266</b>	<b>210 703</b>

La répartition entre zones de savane (strates 4 et 12) et de forêt (strates 2 et 3) est la suivante :

savane	environ	90 000 personnes
forêt	environ	120 000 "

Située en savane la seule agglomération de caractère urbain en 1961 : Dolisie, ne groupait que 6 % de la population totale. En savane les villages de moins de 500 hab. abritent les 2/3 de la population : 60 000 sur 90 000 ; en forêt : 87 % (105 000 sur 120 000).

Les gros villages coutumiers comptent peu : 1 % en savane, 5 % en forêt.

Formés autour des principaux postes administratifs, des plantations, de quelques gares importantes, les centres extra-coutumiers sont plus nombreux en savane où ils renferment 20 % de la population, qu'en forêt : 8 % de la population.

Le nombre d'habitants par village ou par centre reste faible :

	Forêt		Savane	
	Nb. de villages ou de centres	Habitants	Nb. de villages ou de centres	Habitants
Villages de moins de 500 hab.	1 022	103	620	97
" de plus "	10	589	2	606
Centres extra-coutumiers	9	1 034	10	1 708

La "taille" des villages est donc semblable en forêt et en savane.

Pour les centres extra-coutumiers de savane, si l'on excepte les deux gros centres particuliers de Kayes-SIAN et de Jacob qui peuvent aujourd'hui être considérés comme une agglomération urbaine, on a une taille moyenne de 970 habitants.

Les chiffres cités, comparés à ceux de l'ensemble du pays, montrent que, d'après l'enquête

- les pays du Niari comprennent 36,5 % des villages de moins de 500 habitants et 34,5 % de la population de ces villages. La taille moyenne des petits villages dans le Niari correspond à peu près à la taille moyenne nationale.

- ils possèdent 24 % des gros villages coutumiers et 28 % de leur population.

- ils comprennent 36 % des centres extra-coutumiers, avec 39 % de leur population.

Pour l'ensemble de ces villages et centres, c'est-à-dire de la population africaine rurale, les pays du Niari groupent 198 400 personnes sur 569 300 pour tout le Congo, soit 34,8 %.

Par contre la population africaine urbaine y est très modeste : 12 300 habitants sur 210 300 pour l'ensemble Dolisie + Pointe-Noire<sup>(1)</sup> + Brazzaville<sup>(1)</sup>, soit 5,8 %.

-----  
(1) Pointe-Noire évaluation de 1960-61 = 70 000 personnes, Brazzaville recensement de 1961 : 128 000 .

Au total :

pour le Congo 779 500 habitants  
pour les pays du Niari 210 700 " , soit 27 %

On trouvera dans les extraits de la thèse de M. Soret, de l'ORSTOM, publiés par ailleurs, des indications plus récentes sur la population des pays du Niari.

Mais cette enquête livre de nombreuses autres informations sur la structure de la population et sur ses perspectives d'évolution. On exposera ici celles qui concernent plus particulièrement les pays du Niari, c'est-à-dire les strates 3, 4 et 12 (ville de Dolisie) ainsi que l'agglomération de Kayes-Jacob, recensée exhaustivement.

#### C - LA COMPOSITION ETHNIQUE DES POPULATIONS DANS LES PAYS DU NIARI.

On se reportera à la carte de M. Soret, dans l'atlas, pour en avoir une représentation aussi exacte que possible.

Schématiquement :

- la population de la strate 3 est assez composite :

Kongo au Sud  
Teké à l'Est et au Centre  
Mbéti au Nord, à l'Ouest et au Centre  
Echira à l'Ouest  
taches Kota

aucun de ces groupes n'est propre à la strate 3, toutefois c'est dans cette strate que résident la majorité des Echira du Congo et sans doute aussi des Mbéti.

Population Echira pour tout le Congo rural 25 400 personnes  
" Mbéti " " " 39 700 "

- la quasi-totalité de la population rurale de la strate 4 au contraire est Kongo, avec quelques Echira à Kibangou et Divénié.

On mettra donc en lumière les données relatives au groupe Kongo, représentatif des zones de savane, c'est-à-dire de la vallée du Niari proprement dite.

Dans le groupe Kongo certaines ethnies habitent principalement dans les strates 3 ou 4 :

Babembe (Mouyondzi) strates 3 et 4  
Bacogni (Nord de Dolisie) d°  
Bakamba (Madingou, Jacob) strate 4  
Badondo (Boko-Songo, MFouati) strate 4

Population rurale de chacune de ces ethnies

Babembe	53 100
Bacogni	15 400
Bakamba	14 600
Badondo	10 300

#### D - ETUDE DE LA POPULATION RESIDENTE.

##### a) Par sexe, âge et groupe ethnique.

Les résultats bruts de l'enquête font apparaître pour l'ensemble du pays<sup>(1)</sup> un taux de 90 hommes pour 100 femmes, sans que l'on puisse expliquer entièrement cette disproportion trop forte.

Dans les centres extra-coutumiers la répartition réelle serait proche de l'équilibre. Dans les villages coutumiers il n'y aurait que 83 hommes pour 100 femmes.

Toujours pour l'ensemble du pays la répartition par sexe et grands groupes d'âge donne :

-----

(1) Villes comprises.

Pour 100 au total

	moins de 15 ans	15 à 59 ans	60 ans et +	Total
<b>Villages coutumiers</b>				
S. masculin	21,2	21,6	2,6	45,4
S. féminin	20,2	31,7	2,7	54,5
Total	41,4	53,2	5,4	100,0
<b>Centres extra-coutumiers</b>				
S. masculin	21,0	27,4	1,2	49,6
S. féminin	20,3	28,8	1,2	50,4
Total	41,3	56,3	2,4	100,0
<b>Ensemble</b>				
S. masculin	21,2	22,4	2,4	46,0
S. féminin	20,2	31,2	2,5	54,0
Total	41,5	53,6	4,9	100,0

Il s'agit donc d'une population jeune, et sa structure dans les centres extra-coutumiers est assez peu différente de celle des villages.

Situation pour les principales ethnies des pays du Niari

Pour 100 au total

	moins de 15 ans	15 à 59 ans	60 ans et +	Total
<b><u>Groupe Kongo</u></b>				
S. masculin	22,8	21,2	2,1	46,1
S. féminin	22,7	29,0	2,2	53,9
Total	45,5	50,2	4,3	100,0
<b><u>Groupe Téké</u></b>				
S. masculin	21,4	21,4	3,0	45,8
S. féminin	19,5	31,9	2,8	54,2
Total	40,9	53,3	5,8	100,0

Pour 100 au total

	moins de 15 ans	15 à 59 ans	60 ans et +	Total
<b><u>Groupe M'béti</u></b>				
S. masculin	16,1	24,9	4,0	44,8
S. féminin	15,4	36,5	3,3	55,2
Total	31,5	61,4	7,3	100,0
<b><u>Groupe Echira</u></b>				
S. masculin	20,0	21,3	2,8	44,1
S. féminin	19,7	34,2	2,0	55,9
Total	39,7	55,5	4,8	100,0

Les groupes Téké et Echira ont une proportion de jeunes à peine inférieure à la moyenne nationale. Celle des Kongo est nettement supérieure, tandis que les Mbéti paraissent en moins bonne situation.

Dans les villes le pourcentage de jeunes est généralement plus élevé que la moyenne :

Dolisie	44,2 %
Brazzaville	45,0 %
Pointe-Noire	41,5 %

Chez les Kongo habitant ces villes, le taux est encore plus fort :

46,1 % à Pointe-Noire
48,0 % à Brazzaville

Le pourcentage des vieillards est en revanche beaucoup plus faible :

Dolisie	0,6 %
Brazzaville	1,0 %
Pointe-Noire	0,6 %

A Jacob, par contre, localité qui était en pleine période d'immigration en 1960-61, le pourcentage de jeunes était relativement bas : 40,5 %, celui des vieillards ne dépassant pas 0,4 %.

b) L'état matrimonial.

L'enquête permet de distinguer entre les strates ou les groupes ethniques.

Pour l'ensemble du pays (les trois villes exclues) on relève :

- dans les villages coutumiers :

hommes de 15 ans et plus :

célibataires	19,2 %
mariés	74,6 %
veufs, divorcés	6,1 %

femmes de 15 ans et plus :

célibataires	5,1 %
mariées	78,6 %
veuves, divorcées	16,3 %

- dans les centres extra-coutumiers :

hommes de 15 ans et plus :

célibataires	26,8 %
mariés	68,6 %
veufs, divorcés	4,6 %

femmes de 15 ans et plus :

célibataires	4,9 %
mariées	82,3 %
veuves, divorcées	12,8 %

A Brazzaville la proportion d'hommes célibataires atteint 36,9 %, celle des femmes célibataires restant limitée à 7,5 %.

Dans les villages et dans les centres extra-coutumiers, le pourcentage relativement élevé d'hommes célibataires s'explique surtout par le maintien de la polygamie et de la dot.

La suppression de la dot ferait certainement diminuer la polygamie et augmenter la nuptialité chez les hommes entre 20 et 35 ans.

Dans les villages sur 100 hommes mariés 35 sont polygames, dans les centres extra-coutumiers 22 seulement le sont et à Brazzaville 11.

Pour l'ensemble des villages et des centres, 33 hommes mariés sont polygames, et le pourcentage augmente avec l'âge : 45 % des hommes mariés de 55 à 65 ans sont polygames.

La mobilité conjugale est également assez nette :

Nombre moyen de mariages et de divorces par femme de 15 ans et plus

Strate	Nombre moyen de mariages	Nombre moyen de divorces
Villages coutumiers	1,34	0,22
Centres extra-coutumiers	1,31	0,28
Brazzaville	1,17	0,31
Pointe-Noire	1,17	

Le mariage à l'état-civil reste encore l'exception ; pour 100 femmes mariées au moins une fois :

dans les villages	7	se sont mariées à l'état-civil
dans les centres	19	-
à Dolisie	28	-
à Pointe-Noire	28	-
à Brazzaville	37	-

c) L'instruction.

L'enquête montre l'influence du type de localité - et du sexe - sur la connaissance du français. Répartition de 100 résidents de 15 ans et plus de chaque type de localité et de chaque sexe suivant leur connaissance du français

Type de localité	Sexe	Connaissance du français pourcentage				
		Néant	Comprend seulement	Parle et comprend seulement	Lit et écrit seulement	CEP
Coutumière	H	63,4	9,3	8,2	18,4	0,7
	F	91,9	1,4	1,4	5,3	ε
	Total	78,9	5,0	4,5	10,2	0,4
Extra-Coutumière	H	45,4	12,7	11,9	27,6	2,4
	F	83,5	3,2	1,7	11,4	0,2
	Total	64,7	7,8	6,8	19,5	1,2
Dolisie	H	35	ensemble de ces catégories : 65			
	F	74	d° 26			
	Total	54	ensemble de ces catégories : 46			
Kayes-Jacob	H	35	ensemble de ces catégories : 65			
	F	86	d° 14			
	Total	57	ensemble de ces catégories : 43			
Brazzaville	H	13,4	15,5	22,4	35,4	13,6
	F	72,0	12,1	5,2	8,4	2,3

On remarque le très net retard de la population féminine, puisque, même à Brazzaville, 89 % des femmes étaient illettrées en 1961.

La connaissance du français s'améliore nettement avec la taille et l'importance économique ou administrative des localités.

On trouvera dans la synthèse générale des indications sur la scolarisation proprement dite, qui dès 1961 touchait 86 % des filles et 90 % des garçons dans la capitale.

d) La religion.

L'enquête permet de déterminer le pourcentage des principales religions pratiquées par les divers groupes ethnique :

	Catholiques	Protestants	Autres religions ou sans religion
Ensemble des villages et des centres	50,4	20,9	28,7
Ensemble des villages coutumiers	49,7	19,8	30,3
" des centres extra-coutumiers	55,9	26,2	17,9
Groupe Kongo	50,9	26,9	22,2
" Téké	39,9	21,4	38,7
" M'bété	57,9	23,4	18,7
" Echira	48,0	25,1	26,9
Kayes-Jacob	55,9	38,4	5,7
Dolisie	51,3	35,9	12,8
Brazzaville	68,8	19,0	12,2

Déjà plus avancée dans les centres extra-coutumiers, généralement sièges de missions, que dans les villages, la christianisation est encore plus marquée dans les villes.

e) Les catégories socio-professionnelles.

La connaissance des catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent les habitants est sans doute une des indications les plus utiles que fournissent enquêtes et recensements.

La plupart des renseignements disponibles concernent :

- les hommes de 15 ans et plus
- l'ensemble des villages coutumiers ou des centres extra-coutumiers. On y a joint, à titre de comparaison, ceux qui concernent les localités recensées.

Situation dans la profession

Répartition des hommes de 15 ans et plus suivant la situation dans la profession (en %)

Type de localité	A son compte (1)	Salarié (2)	Aide familial (3)	Autres et non actifs (4)	Total
Village coutumier	67,4	12,9	1,0	18,7	100,0
Centre extra-coutumier	32,5	50,5	0,5	16,5	100,0
Kayes-Jacob	12,2	81,1	0,6	6,1	100,0
Dolisie	16,9	61,9	0,8	20,4	100,0
Pointe-Noire	10,2	73,4	ε	26,4	100,0
Brazzaville	12,3	52,7	ε	35,0	100,0

Dans les villages et les centres le chiffre relativement élevé de la colonne (4) traduit le sous-emploi de la population rurale.

Dans les villes, et spécialement à Pointe-Noire et Brazzaville cette colonne comprend aussi les apprentis et les étudiants.

Il n'en reste pas moins qu'à Pointe-Noire en 1958 on recensait 11 % de véritables oisifs, et en 1961 à Brazzaville 26 %.

Inactifs suivant l'âge.

Proportion d'inactifs pour 100 hommes de 15 ans et plus suivant l'âge

Groupe d'âge	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-69	70 et +
Pourcentages d'inactifs ensemble des villages et centres coutumiers	64,3	9,6	11,4	9,4	9,8	9,1	8,6	12,4	15,6	27,0	28,3
Kayes-Jacob	9,0	très peu d'inactifs dans les autres groupes d'âge									
Dolisie	61,4	12,5	7,7	10,2	11,3	14,5	16,7	26,8	29,5	43,6	
Pointe-Noire	40,6	7,6		5,7		ensemble = 12,2					
Brazzaville	72,0	26,5		17,6		22,7		31,8		48,5	

La forte scolarisation entraîne un pourcentage très élevé d'inactifs jusqu'à 19 ans.

A Dolisie le chômage des adultes était, en 1960, beaucoup moins important qu'à Brazzaville. De même à Pointe-Noire en 1958.

Branche d'activité.

Le tableau ci-dessous donne une répartition différente entre les trois secteurs de l'activité économique :

- dans les villages coutumiers : prédominance du secteur primaire
- dans les centres extra-coutumiers, légère supériorité du secteur secondaire sur le secteur tertiaire
- à Kayes-Jacob la nette prépondérance du secteur secondaire vient de ce que l'enquête a classé dans les industries alimentaires tous les ouvriers de la SIAN. En fait les deux tiers de ceux-ci sont des ouvriers agricoles, et on peut considérer que le secteur primaire occupe un peu plus de monde que le secteur secondaire.
- à Dolisie la répartition consacre bien le caractère urbain de l'agglomération, vouée à l'administration, au commerce et aux transports, mais où le secteur secondaire est assez mal représenté.
- à Pointe-Noire la répartition repose sur un classement un peu différent ; elle est donnée sous toutes réserves. Le secteur secondaire comprenait en 1958 une forte proportion d'ouvriers du bâtiment et des travaux publics.

Répartition des hommes de 15 ans et plus suivant leur branche d'activité

Branche d'activité	Type de localité					
	Villages coutumiers	Centres extra-coutumiers	Kayes-Jacob	Dolisie	Pointe-Noire	Brazzaville
<u>Secteur primaire</u>	<u>59,9</u>	<u>24,2</u>	<u>6,2</u>	<u>6,8</u>	<u>4,7</u>	<u>4,5</u>
dont agriculture	47,7	16,5	4,7	4,5	2,3	
forêts	5,7	2,6				
chasse-pêche	6,5	5,1			2,2	3,3
<u>Secteur secondaire</u>	<u>10,2</u>	<u>32,0</u>	<u>71,5</u>	<u>23,4</u>	<u>45,5</u>	<u>17,0</u>
dont industrie du bois, menuiserie	3,3	4,1		5,0		3,0
textile, chaussures, habillement				4,6		3,3
bâtiment, travaux publics			4,0	7,5		5,5
industries alimentaires			57,0			
réparation matériel de transport			6,0	5,5		
<u>Secteur tertiaire</u>	<u>10,7</u>	<u>24,7</u>	<u>14,9</u>	<u>47,1</u>	<u>32,2</u>	<u>43,2</u>
dont commerce	2,4	5,1	4,6	8,0	5,3	9,2
transport, manutention	0,9	5,7	6,1	19,0	4,4	8,1
services publics	6,8	10,8	4,2	13,2	13,8	19,2
" privés	0,6	3,1		6,9	8,7	6,7
<u>Autres actifs, non-actifs et N.D.</u>	<u>19,2</u>	<u>18,1</u>	<u>7,4</u>	<u>22,7</u>	<u>17,6</u>	<u>35,2<sup>(1)</sup></u>

(1) dont 31,3 d'inactifs et 3,9 de N.D. (= non déclarés)

- à Brazzaville, comme à Dolisie, le secteur tertiaire l'emporte largement sur le secteur secondaire.

Catégories socio-professionnelles.

L'enquête a montré que la répartition était à peu près la même pour tous les groupes ethniques, les différences viennent essentiellement du type de localité :

Répartition des hommes de 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle

Catégorie socio-professionnelle	Type de localité				
	Villages C.	Centre extra-c.	Kayes-Jacob	Dolisie	Brazzaville
Agriculteurs	52,8	16,4	4,1	4,3	5,5
Artisans, commerçants	15,6	16,4	8,3	12,5	6,8
Employés, salariés	4,4	8,2	6,6	14,5	} 52,8
Ouvriers salariés	7,2	34,5	66,1	29,8	
Employés des services	1,7	8,2	8,9	18,5	
Autres actifs	0,1	0,5	-	2,9	3,6
Non actifs	18,2	15,8	6,0	17,5	31,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

E - LES MOUVEMENTS DE POPULATION.

a) Descendance totale des femmes.

La descendance des femmes ayant achevé leur vie féconde s'établit aux environs de 4, 5 enfants nés vivants, dans les villages coutumiers, et de 3, 9 dans les centres extra-coutumiers.

Il y a de nettes différences suivant les groupes ethniques :

groupe Kongo	5,35 enfants
- Téké	3,96 "
- Mbéti	3,27 "
- Echira	4,57 "

Il se confirme que le groupe Kongo, qui peuple les zones de savane, est plus prolifique que la moyenne nationale et que les autres groupes vivant dans les pays du Niari.

On considère qu'à peu près toutes les femmes sont soumises au risque de procréer ; néanmoins la proportion de femmes définitivement stériles est assez élevée : 1/6 environ dans les villages coutumiers, et 1/5 dans les centres extra-coutumiers.

A Brazzaville le nombre d'enfants nés vivants ne s'élève qu'à 3,5, le taux de stérilité restant à 20 %.

La comparaison entre les villages et les autres localités n'est pas significative.

b) Naissances au cours des 12 derniers mois.

Pour 1000 personnes elles s'élèvent à :

40,3 dans les villages coutumiers
45,6 dans les centres extra-coutumiers
52,0 à Brazzaville

On a remarqué que ce taux de natalité était nettement plus élevé dans certaines catégories socio-professionnelles, qui peuplent centres extra-coutumiers et villes :

ouvriers salariés	53,6 ‰
salariés des services	48,9 -
commerçants, artisans	47,3 -

Le calcul du taux de reproduction (nombre de filles mises au monde en moyenne par chaque femme au cours de sa vie féconde) donne les résultats suivants :

Villages coutumiers	2,6
Centres extra-coutumiers	2,7
Brazzaville	3,2
Pointe-Noire	2,6

c) Le taux d'accroissement.

Faute de pouvoir recueillir suffisamment d'indications sur les décès, les auteurs de l'enquête ont dû calculer un taux de mortalité en utilisant, par analogie, la table-type n° 25 de l'O.N.U.

La mortalité globale pour les villages et les centres serait de 24,4 ‰, à rapprocher du taux de natalité global de 42,3 ‰, ce qui donne un taux d'accroissement de 17,9 ‰ ou 1,8 %.

Le taux de natalité étant variable suivant les strates, l'accroissement naturel l'est aussi, en considérant le taux de mortalité comme uniforme :

	Taux de natalité	Accroissement naturel
Strate 3 (zone forestière du Niari)	39,9 ‰	15,5 ‰
Strate 4 (zone de savane du Niari)	48,1 ‰	23,7 ‰
Strate 11 (centres extra-coutumiers)	46,7 ‰	22,3 ‰
Strate 12 (Dolisie)	52,2 ‰	27,8 ‰

Aucune évaluation de la mortalité n'a pu être faite lors des recensements de Brazzaville et de Pointe-Noire, et le taux d'accroissement naturel n'a donc pas été calculé. Il est vraisemblablement élevé, car le taux de natalité est de :

52 ‰ à Brazzaville  
54,1 ‰ à Pointe-Noire.

On remarquera qu'à Brazzaville le groupe ethnique Kongo a un taux de natalité supérieur à la moyenne de la ville : 55 ‰, et qu'à Pointe-Noire les Babembé (originaires de Mouyondzi) un taux de 61 ‰.

Le croît naturel de la population peut être estimé à 2,5 - 3,0 % dans les villes, actuellement. Ce chiffre fort est dû pour une part au fait que la population des villes est plus jeune que celle des villages, et il n'est pas certain qu'il se maintiendra au fur et à mesure que la population vieillira et que l'exode rural se ralentira.

Le taux est modéré dans les centres extra-coutumiers, où la population féminine est souvent inférieure à la population masculine et les mariages moins stables que dans les villages.

On remarquera enfin la nette différence entre les taux d'accroissement de la forêt et de la savane, dans les pays du Niari, due à la forte natalité du groupe Kongo.

d) Estimation de la population des pays du Niari en 1965.

A partir des renseignements de l'enquête on peut évaluer le nombre annuel de naissances dans les pays du Niari :

	Population résidente en 1960	Taux de natalité ‰	Nombre de naissances annuel
Strate 2 (forêt)	2 720	53,2	145
Strate 3 (forêt)	102 580	39,9	4 095
Strate 4 (savane)	59 840	48,1	2 880
Strate 10 (villages + 500 h.)	6 900	40,6	280
Strate 11 (centres extra-coutumiers)	26 400	46,7	1 230
Strate 12 (Dolisie)	12 260	52,2	640
Total	210 700	44,0	9 270

Les pays du Niari voient donc naître chaque année 9 000 à 9 500 enfants, autant de filles que de garçons.

Avec un taux de mortalité indifférencié de 24,4 ‰, ces pays perdent chaque année 5 143 personnes.

L'accroissement annuel naturel serait donc de 4 130 personnes, et sans tenir compte des mouvements migratoires, la population des pays du Niari à la fin de 1965, cinq ans après l'enquête, peut être estimé à 231 000 habitants.

On trouvera dans les emprunts faits à la thèse de M. SORET sur le chemin de fer CONGO-OCEAN une autre évaluation de la population, détaillée par préfecture et sous-préfecture, et qui essaie de tenir compte des mouvements migratoires sur lesquels l'enquête donne peu de renseignements (voir le chapitre suivant).

## F - LES MIGRATIONS.

Elles sont étudiées dans l'enquête à partir de deux sortes de renseignements :

- la différence existant entre le lieu de naissance et le lieu de recensement ;
- les séjours effectués en dehors du lieu de recensement.

Ces renseignements montrent que de toutes les ethnies congolaises ce sont les Kongo et les Echira qui se déplacent le plus, et que, d'une façon générale, le mouvement de migration vers les petits centres va en s'amplifiant.

Dans l'ensemble du pays<sup>(1)</sup> 68,7 % des personnes du sexe masculin et 66,6 % des personnes du sexe féminin sont nées au lieu de recensement.

Chez les Kongo ces pourcentages tombent à 61,6 et 61,5 et chez les Echira à 63,9 et 66,3 %.

Toujours pour l'ensemble du pays<sup>(1)</sup> 27,8 % des hommes et 11,5 % des femmes ont effectué un séjour hors du canton de naissance.

Chez les Kongo ces pourcentages montent à 29,1 et 14 %, et chez les Echira à 41,0 et 16,3 %.

Pour 100 personnes qui effectuent un séjour urbain (18,4 % des hommes et 6,9 % des femmes), 50 vont à Brazzaville, 25 à Pointe-Noire et 10 à Dolisie.

La durée moyenne des séjours urbains est de 4,8 ans pour Brazzaville, 3,5 pour Pointe-Noire et 2,8 seulement pour Dolisie.

Sur 100 personnes qui ont donné le motif de leur séjour urbain, 80 ont déclaré, à Dolisie, que c'était pour y trouver un travail salarié. Pour Brazzaville et Pointe-Noire ce pourcentage n'est respectivement que de 67 et 72,3 %.

On a également une idée du mouvement migratoire vers les villes en examinant le lieu de naissance des habitants des agglomérations recensées, Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Kayes-Jacob.

### Brazzaville (recensement de 1961) :

résidents de 15 ans et plus	70 400
dont nés à Brazzaville	17 150
dans le reste du Djoué et le Dool	26 850
dans les autres préfectures	26 400

Sur ces 26 400, 5 170 étaient nés dans les pays du Niari, un contingent beaucoup plus important provenant des préfectures au nord du Congo.

Les habitants des pays du Niari, qui disposent pourtant de moyens de communication assez commodes avec Brazzaville, sont attirés plutôt par Dolisie, Kayes-Jacob et Pointe-Noire, également faciles à atteindre.

-----  
(1) Les trois grandes villes exclues.

Dolisie (recensement de 1960-61) :

nombre total d'habitants	12 300	
nés à Dolisie même	3 550	}
nés dans la préfecture du Niari		
en dehors de Dolisie	1 070	}
nés dans les autres préfectures ou à l'étranger <sup>(1)</sup>	7 680	
dont Nyanga-Louesse	1 800	}
Bouenza-Louesse et Létili	1 050	
Niari-Bouenza	1 000	

Sur 12 300 habitants Dolisie on compte donc 8 470, soit près de 70 % qui sont nés dans les pays du Niari, parmi lesquels 37,6 % nés dans la préfecture du Niari-même.

Kayes-Jacob (recensement de 1960-61) :

nombre total d'habitants	7 620	
nés à Kayes-Jacob même	1 410	}
nés dans la préfecture du Niari		
Bouenza en dehors de Kayes-Jacob	2 990	}
nés dans les autres préfectures ou à l'étranger	3 220	
dont Nyanga-Louesse	50	}
Bouenza-Louesse et Létili	400	
Niari	500	

On remarque à Kayes-Jacob un assez gros contingent d'originaires du Pool (1 300 personnes) et du Congo-Léopoldville (500 personnes).

Sur 7 620 habitants (chiffre de 1960) Kayes-Jacob en compte donc également 70 % nés dans les pays du Niari, parmi lesquels 58 % nés dans la préfecture même du Niari-Bouenza.

Pointe-Noire (recensement de 1958) :

Le recensement de Pointe-Noire a été fait à une époque où les limites administratives dans les pays du Niari n'étaient pas les mêmes que maintenant.

On ne peut donc pas donner avec précision le pourcentage des habitants de Pointe-Noire nés dans les préfectures qui forment les pays du Niari.

On notera que 45 % environ des habitants sont nés à Pointe-Noire même ou dans la préfecture environnante du Kouilou, et approximativement 25 % dans les pays du Niari, provenant surtout de la sous-préfecture de Mouyondzi.

En résumé les pays du Niari, par leur émigration vers les villes, fournissaient vers 1960 :

- 70 % de la population de Dolisie et de Kayes-Jacob ;
- 25 % de celle de Pointe-Noire (54 500 habitants)
- 7 % de celle de Brazzaville<sup>(2)</sup>.

G - DONNEES COLLECTIVES D'ENSEMBLE.

Elles concernent les ménages, ensembles formés de noyaux de base (conjoint + enfants) auxquels sont agglomérés des ascendants, des femmes en union libre ou des fiancées, des parents plus ou moins proches et même des amis ou serviteurs.

(1) Le recensement ne porte que sur les Africains.

(2) En appliquant à la population totale : 128 000 personnes, le même pourcentage qu'aux personnes âgées de 15 ans et plus.

La plupart des résultats sont donnés pour l'ensemble du pays.

On en retiendra les tableaux suivants :

a) Pourcentages des principaux types de ménage pour les ethnies du Niari et les villes recensées

Nature des ménages	Kongo	Téké	Mbéli	Echira	Dolisie	Kayes-Jacob	Brazzaville	Pointe-Noire	Pays <sup>(1)</sup> entier
Chefs de ménage du sexe masculin	86,1	92,0	93,0	96,1	94,0	97,0	90,3	Renseignements non comparables	89,2
Dont :									
sans conjoint ni enfant	11,1	12,1	13,0	5,9	14,9	27,1	16,2		12,2
monogames	53,0	45,4	51,0	49,0	61,4	59,0	64,2		49,9
polygames	20,5	33,3	28,0	37,3	15,8	9,8	8,5		25,7
Chefs de ménage du sexe féminin	13,4	7,6	7,0	3,9	6,0	3,0	9,7		10,4
Total <sup>(2)</sup>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0

(1) les villes de Brazzaville et Pointe-Noire exclues

(2) y compris les non-déclarés.

On remarquera chez les Kongo :

- un pourcentage relativement élevé de femmes chefs de ménage, dû sans doute à l'émigration hors des villages de nombreux hommes. En sens inverse, d'ailleurs, on trouve à Dolisie, Brazzaville et surtout à Kayes-Jacob un taux supérieur à la moyenne de chefs de ménage du sexe masculin sans conjoint ni enfant.

- un taux de polygamie plus faible que la moyenne nationale et surtout que le taux observé chez les autres groupes ethniques du Niari.

Dans les villes :

- le petit nombre de chefs de ménage du sexe féminin, surtout à Kayes-Jacob, l'agglomération la plus récente.

- la population restreinte de polygames, surtout à Brazzaville et à Kayes-Jacob.

b) Taille moyenne du ménage.

La moyenne nationale est de 4,5 personnes.

Chez les Kongo et les Teké elle est de 4,6, chez les Mbéli de 4,2 personnes.

A Dolisie elle est de 5,1 personnes, sans doute à cause de la présence de nombreux parents et amis ; à Kayes-Jacob, par contre, elle est seulement de 4,1.

A Pointe-Noire : taille voisine de 4 personnes, et à Brazzaville : 4,6 personnes.

c) Nombre d'actifs par ménage.

Donnée importante mais qui n'est pas disponible par ethnie ni par strate.

On sait seulement que :

dans les villages coutumiers de l'ensemble du pays on compte 2,3 actifs par ménage, et dans les centres extra-coutumiers, 2,1 seulement. Cela vient sans doute du fait que dans les villages coutumiers, et non dans les centres, les enfants de 15 ans et plus ont été recensés comme agriculteurs, donc comme actifs ;

à Dolisie le nombre d'actifs par ménage n'est que de 1,9 ;

à Kayes-Jacob il est de 2,2 ;

à Brazzaville où près d'un ménage sur cinq n'a pas de personne active, le nombre d'actifs par ménage n'est que de 1,04.

d) Habitat des ménages.

Les données relatives à l'habitat sont bien succinctes, sauf pour Pointe-Noire.

Nombre de cases par ménage :

ensemble du pays (sauf Pointe-Noire et Brazzaville)	1,6 case
villages coutumiers < 500 hab. du Niari forestier	1,7 -
villages coutumiers < 500 hab. des zones de savane du Niari	1,4 -
villages coutumiers > 500 hab. pour l'ensemble du pays	1,7 -
centres extra-coutumiers pour l'ensemble du pays	1,3 -
ville de Dolisie	1,2 -
" de Pointe-Noire	1,4 -
" de Brazzaville	1,3 -

Le nombre de cases par ménage est plus élevé en forêt qu'en savane, bien que la taille des ménages (exemple des Mbéti) y soit généralement plus petite.